



Syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, AESH et PsyEN de l'enseignement public FO de Seine-Saint-Denis

Enième mascarade : le groupe de travail direction d'école !
« Sortons du cadre pour sortir des revendications » dit le DASEN
TOUT EST DIT !

10 directeurs invités à réfléchir sur l'amélioration des conditions de travail des directeurs, seulement 5 sont des représentants syndicaux, la représentation des dernières élections n'est même pas respectée... Pourquoi ?

La DSDEN n'étant pas à l'aise avec ce qui se dessine en sous-main (changement du statut de directeur par le projet de loi Rilhac entre autres...), il préfère donc inviter des collègues qui se retrouvent seuls face à l'administration, sans mandat et sans l'appui du syndicat. Même si ces collègues ont toute légitimité à parler de leurs difficultés, ils restent seuls... Et s'ils sont trop revendicatifs que dira l'IEN qui les a choisis ? PPCR en ligne de mire ? Ne soyons pas naïfs devant cette mascarade.

Ceci est un déni de démocratie et une grave attaque au droit syndical !

Le Snudi FO a relayé les revendications des directeurs tout en mettant en garde sur la méthode. Il n'est pas question de cautionner ce genre de pantalonnade ! Si on reste, c'est pour dénoncer la supercherie ! C'est aussi pour continuer de revendiquer. Les conditions de travail impossibles de nos collègues directeurs doivent cesser.

Nous avons rappelé que :

Les réponses du questionnaire aux directeurs sont un cruel désaveu pour le ministre Blanquer ou la députée Rilhac, qui tentent d'imposer un statut de directeur ou de chef d'établissements du 1er degré, des regroupements d'école de type EPEP ou EPSF.

- **36% d'entre eux exigent l'augmentation de leur temps de décharge**
- **33% réclament une aide administrative ou une secrétaire (aide administrative qui, rappelons-le, a été supprimée par ce gouvernement)**
- **27% demandent une simplification des tâches**
- **19% d'entre eux donnent la priorité à une revalorisation salariale**

Monsieur le Ministre ce sont vos propres chiffres !!!

Le ministre doit maintenant répondre. Il doit clairement indiquer que la mise en place d'un statut de directeur ou de chef d'établissement du 1er degré est définitivement enterrée. Il doit accéder immédiatement aux revendications exprimées en :

- **Augmentant significativement le temps de décharge des directeurs**
- **Accordant une aide administrative statutaire à chaque école**
- **Attribuant une amélioration indiciaire conséquente à tous les directeurs : 100 points d'indice pour tous !**
- **Procédant à un réel aménagement des tâches, comme par exemple arrêter d'imposer aux directeurs de rédiger les PPMS alors qu'ils n'ont aucune compétence en matière de sécurité**

La réponse du DASEN a été entendue et notée « nous souhaitons sortir du cadre pour sortir des revendications », donc on échappe à toute contrainte budgétaire ! A quoi bon rester dans cette supercherie !

Le seul but de ce genre de réunion est de nous occuper à tuer le temps, à oublier nos revendications, à oublier ce qu'écrivait Christine Renon avant de mettre fin à ses jours...

Non Monsieur le Ministre, **Non** monsieur le Recteur, **Non** Monsieur le Directeur Académique,
Nous n'oublierons pas !

Et chaque jour nos camarades nous rappellent à cette triste tragédie ! A chaque instant nous resterons fidèles au mandat donné par nos adhérents !

**Encore une preuve pour vous syndiquer, pour que l'on s'organise, que l'on structure,
que l'on porte nos revendications ! Ensemble, unis et organisés ils nous craignent !**

Pour le Snudi FO 93
César LANDRON, Jean Marc BURTSCHER

Espace Maurice Nilès
11 rue du 8 mai 1945
93000 Bobigny
Tel : 01 48 95 43 73
contact@snudifo93.net

